



CHARTRE

POUR LE DEVELOPPEMENT

DE PARTENARIATS ECONOMIQUES

Entre

L'Université Claude Bernard Lyon 1, sise 43 boulevard 11 Novembre 1918 69100 VILLEURBANNE,
représentée par son président Lionel COLLET

dénommée ci-après « UCBL »

d'une part

Et

Le MEDEF Lyon-Rhône, dont le siège social est situé 60 avenue Jean Mermoz Lyon 8^{ème},
représenté par son président, Bernard FONTANEL,

dénommée ci-après « le MEDEF Lyon-Rhône »

d'autre part

PREAMBULE

L'UCBL, a décidé de développer et d'amplifier sa démarche de **professionnalisation**, d'**excellence** et de **citoyenneté** universitaires.

Ce sont là trois axes clés de la politique de l'UCBL, qui a pour ambition d'être une vitrine de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau international.

Le MEDEF Lyon-Rhône souhaite apporter sa collaboration à la politique de professionnalisation, d'excellence et de citoyenneté de l'UCBL, et faire profiter ses adhérents des actions menées dans le cadre de cette politique.

Pour cela le MEDEF Lyon-Rhône s'engage :

- à faire connaître à ses adhérents l'offre de compétences de l'UCBL,
- à porter à la connaissance de l'UCBL les attentes et besoins de ses adhérents relatifs à cette offre de compétences,
- à faire participer l'UCBL, de manière très active aux différentes manifestations qu'il organise.

Dans ce contexte l'UCBL et le MEDEF Lyon-Rhône collaboreront de manière très étroite à rapprocher les enseignants-chercheurs, les étudiants et les entreprises, et mettront tout en œuvre pour sceller des partenariats sur les actions relatives à :

- la formation initiale et l'insertion professionnelle,
- la formation tout au long de la vie,
- la mise en réseaux de compétences scientifiques et industrielles,
- l'ingénierie de projets collaboratifs,
- la participation à la vie partenariale de l'université Claude Bernard Lyon 1,
- la participation à la vie du MEDEF Lyon-Rhône.

1. FORMATION INITIALE ET INSERTION PROFESSIONNELLE.

a) Stages

L'université s'engage à promouvoir auprès de ses étudiants le site internet d'offres de stage développé par le MEDEF Lyon-Rhône : <http://www.vip-stage.com>. Pour se faire, elle s'engage à mettre en avant, sur son portail Université-Entreprise, le lien hypertexte menant à ce site. Par ailleurs, la présentation de ce site pourra, ponctuellement, être faite aux étudiants

par la personne en charge de son fonctionnement au MEDEF Lyon-Rhône. De son côté, le MEDEF Lyon-Rhône s'engagera à promouvoir auprès de ses entreprises adhérentes les compétences des diplômés de l'UCBL, en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

L'UCBL met en place les outils facilitant les requêtes des entreprises (référentiel insertion professionnelle, livret des stages, moteurs de recherche...)

L'université favorise les contacts de l'entreprise avec les responsables de formations et les étudiants en recherche de stage de façon à améliorer l'adéquation entre les besoins des entreprises et des étudiants en formation. Elle peut présenter à l'entreprise qui le demande une sélection des formations dont les compétences concernent les métiers de l'entreprise (de bac+2, à bac+8).

b) Projets tuteurés

L'université soutient les initiatives qui, dans le cadre de projet tuteuré, favorisent la connaissance de l'entreprise des étudiants de licence (cf. entre autre l'Unité d'Enseignement « Expérience Encadrée en Entreprise »)

c) Construction de projets professionnels

L'université accompagne, tout au long de leurs études, la construction du projet professionnel des étudiants et fait en sorte que les étudiants aient une meilleure connaissance des réalités de fonctionnement, d'organisation des entreprises et des métiers. Dans ce cadre, l'université organise des lieux d'information permettant aux grands secteurs d'activités, branches professionnelles, pôles de compétitivité, de se faire connaître des étudiants: site d'expositions temporaires, conférences thématiques, diffusions de plaquettes, visites d'entreprises.

d) Participation à l'opération Phénix

L'opération PHENIX est une opération de recrutement basée sur une ouverture privilégiée des entreprises aux jeunes diplômés des filières générales des universités. Cette opération repose sur une conviction partagée : la diversité des formations est une richesse pour l'entreprise, la diversité des carrières une chance pour les étudiants.

Convaincu de l'intérêt d'un tel programme de recrutement, le MEDEF Lyon-Rhône souhaite décliner localement l'opération Phénix en partenariat avec plusieurs universités, dont l'UCBL.

L'UCBL participe activement à la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de cette opération de recrutement dans le Rhône, en vue d'un démarrage en octobre 2008.

e) Rencontre « Rhône Université-Entreprises »

A l'instar des rencontres organisées depuis nombreuses années au sein d'établissements d'enseignement secondaire par le MEDEF Lyon-Rhône, sera organisé conjointement l'accueil pendant une demi-journée de représentants d'entreprise au sein de l'Université. Cette rencontre annuelle « Rhône Université-Entreprises » permettra d'établir un dialogue ouvert et direct entre les étudiants et les entrepreneurs, en présence des équipes pédagogiques.

Cette rencontre pourra s'inscrire dans le cadre des forums « université-entreprises » que l'UCBL organise.

2. FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE.

L'université s'engage pleinement à :

- faire connaître son offre de formations continues en la diffusant sur son site Internet et en publiant un catalogue ainsi que des plaquettes descriptives de ses formations,
- proposer l'offre existante à ses partenaires socio-économiques,
- favoriser le développement des activités de formation continue et d'éducation permanente,
- mettre en place de nouvelles actions de formations diplômantes (licences professionnelles, masters professionnels, Diplômes d'Université (DU)) ou non diplômantes (stages courts),
- traiter les candidats à la Validation des Acquis d'expérience (VAE) et personnel et professionnel, (VAPP),
- accueillir, orienter et accompagner les publics de formation continue (FC) sur le plan administratif et pédagogique (1 référent du service de la formation continue et 1 référent enseignant-chercheur).

L'Université propose de développer 4 grandes activités :

a) Stages courts d'initiation (mise à jour des connaissances) ou de perfectionnement

- Stages mis en place par des équipes de recherche et/ou d'enseignement pour répondre à des besoins qui ont été décelés (inter-entreprises) ou en réponse à des demandes spécifiques d'entreprises ou d'organismes (intra-entreprises).
- Plan de formation, droit individuel à la formation (DIF) , participation à titre individuel

b) Formations diplômantes

- Diplômes Nationaux : Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), Diplôme d'études universitaires en science et technologie (DEUST), Licences Professionnelles, Masters Professionnels, Ingénieur....
- DU
- Présentiel à temps plein, temps partiel, cours du jour ou cours du soir, formation à distance (FOAD)... essentiellement destinées à des salariés en congé de formation ou à des demandeurs d'emploi, possibilité d'itinéraires individualisés, modularisation de l'offre de formation.

c) Formations en alternance avec tous les statuts possibles (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, salariés de la formation continue, demandeurs d'emploi...)

L'université s'engage à :

- faire connaître son offre de formation en alternance auprès des salariés et employeurs potentiels,
- étudier, en partenariat, la mise en place de nouvelles formations en alternance (entreprises, branches professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)),
- étudier, en partenariat, la possibilité d'adosser des licences professionnelles à des certificats de qualification professionnelle (CQP),
- inscrire ses formations professionnelles en alternance dans une démarche qualité (mise en place d'une charte qualité des licences professionnelles).

d) Validation des Acquis (VAPP et VAE)

L'Université propose au candidat un accompagnement, qui est réalisé en binôme : assistance méthodologique (réfèrent VAE) et assistance pédagogique (réfèrent du diplôme concerné).

La cellule assiste les jurys pour garantir l'application équitable et rigoureuse de la procédure.

3. MISE EN RESEAUX DE COMPETENCES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES.

Le développement de partenariats économiques nécessite de faire se croiser des compétences issues du monde universitaire et du monde de l'Entreprise, dans un esprit de complémentarité de ces différents acteurs.

Cela nécessite de réduire et même d'annihiler la distance culturelle qui les sépare.

Le principe d'une mise en réseaux de telles compétences, se veut être un creuset dans lequel se côtoient scientifiques et universitaires et dans lequel s'échangent des expériences et se nouent des collaborations.

C'est l'engagement que prend l'UCBL, d'offrir à ses partenaires la possibilité d'intégrer différentes structures à vocation de recherche finalisée :

- Pôles de Compétitivité,
- Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA) ou de Recherche et de Soins (RTRS)
- Instituts Carnot
- Autres structures fédératives

C'est aussi l'engagement qu'elle prend de permettre à ses partenaires de pénétrer la vie de ses laboratoires de recherche, voire d'en utiliser les installations en adéquation avec les matériels utilisés en milieu industriel :

- Visites de laboratoires universitaires
- Visites d'entreprises
- Plateformes instrumentales et technologiques

Les parties s'engagent à favoriser les échanges d'expérience entre universitaires et entreprises, par la mise en place de séjours soit au sein de l'université soit au sein des entreprises.

De telles actions auront pour finalité de mieux appréhender par chacun de ces acteurs la connaissance du milieu dans lequel évolue l'autre partenaire.

4. INGENIERIE DE PROJETS.

Nouer des relations partenariales, ne doit pas être la seule ambition de l'UCBL, qui doit également afficher son souhait de permettre aux industriels et notamment aux PME PMI, de trouver les financements nécessaires pour participer à un projet collaboratif.

Elle s'engage à offrir à ses partenaires à travers des actions d'ingénierie de projets la possibilité de participer à des projets :

- Européens
- ANR (Agence Nationale de la Recherche)
- Fonds de Compétitivité Entreprise
- Tout autre projet collaboratif.

Cela suppose que soient menées en amont des actions d'information, de sensibilisation.

Cela suppose qu'outre une assistance pour le montage de projets il soit mené en aval des actions d'accompagnement et de management.

5. PARTICIPATION A LA VIE DE L'UNIVERSITE

L'UCBL s'engage à faire connaître à ses partenaires les différentes manifestations scientifiques qu'elle organise. Ainsi, le partenaire sera régulièrement informé de la tenue de journées scientifiques, colloques, congrès dont les thématiques sont en adéquation avec ses préoccupations techniques. Il sera invité à participer à ces manifestations à travers des contributions scientifiques (conférences, communications, affiches, publications) et/ou comme simple auditeur.

L'UCBL a aussi la volonté d'inviter ses partenaires à des manifestations solennelles telles la remise des du titre de doctorat *Honoris Causa*, la rentrée universitaire ou les cérémonies de remise de diplômes.

6. PARTICIPATION A LA VIE DU MEDEF Lyon-Rhône

Le MEDEF Lyon-Rhône s'engage à inviter l'UCBL aux diverses manifestations scientifiques, technologiques et industrielles qu'il organise soit en direction de ses adhérents soit en direction de tiers extérieurs. Lorsque les thèmes débattus concerneront l'enseignement, le MEDEF Lyon-Rhône invitera l'UCBL à prendre part activement aux manifestations.

Le MEDEF Lyon-Rhône informera ses adhérents de l'actualité de l'UCBL, notamment via ses supports de communication existants (site Internet, newsletter, magazine trimestriel).

A Lyon le 27 Mars 2008

Pour l'Université Claude Bernard Lyon 1

Le Président

Lionel COLLET

Pour le MEDEF Lyon-Rhône

Le Président

Bernard FONTANEL